

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1618 du Mercredi 30 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN
DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RÉUNION DES CHEFS D'ÉTAT DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LE SOUDAN DU SUD



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :
«L'ALGÉRIE EST ATTACHÉE AUX
PRINCIPES DE L'UNION AFRICAINE»

P. 16

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

BURUNDI 2 - ALGÉRIE 2

LES VERTS
ARRACHENT LE NUL
À BUJUMBURA

● L'Algérie s'est contentée d'un match nul face au Burundi lors du match qui s'est disputé hier à Bujumbura pour le compte de la 2e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2027).



P. 15

JOURNÉE D'ÉTUDE INTITULÉE "MÉDIAS ET ÉLECTIONS LOCALES 2026"

**PROFESSIONNALISME
ET TRANSPARENCE**

● LE FRONT MÉDIATIQUE
SE PRÉPARE

LIRE NOS ARTICLES ET LE REPORTAGE RÉALISÉ PAR G. S. E. EN PAGES 4, 5, 6 ET 7

LANGUE ET IDENTITÉ NATIONALE

**TAMAZIGHT,
UN NOUVEL
ÉLAN**

Le lancement à l'Université d'Alger 3 d'un nouveau Master en sciences de l'information et de la communication en langue amazighe ouvre une nouvelle étape dans la consolidation de Tamazight dans l'enseignement supérieur et les médias, en cohérence avec l'affirmation du président Abdelmadjid Tebboune selon laquelle elle constitue un pilier fondamental et inaliénable de l'identité nationale, unie et indivisible.

P. 3



LE SAVIEZ-VOUS ?

STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE TIZI-OUZOU

LE TAUX D'AVANCEMENT DES TRAVAUX A ATTEINT 58 %

Les travaux de réalisation du projet de station de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 60 000 m³/jour à Tamda-Ouguemoune, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, battent leur plein. Le wali, Aboubakr Essediq Boucetta, s'est rendu lundi dernier sur les lieux pour constater l'état d'avancement du chantier.

Selon un communiqué des services de la wilaya ponctuant cette sortie, il s'est avéré que le taux d'avancement des travaux a atteint 58 %. La même source a fait savoir qu'une grande partie des équipements de la station a été réceptionnée.

Par ailleurs, a rapporté le communiqué, le wali a ordonné lors de cette visite

d'accélérer le rythme des travaux afin de garantir la mise en service prochaine de la station. Idem concernant la station de pompage qui est en cours de construction à proximité de la station de dessalement, où le wali a demandé au chef du projet, ainsi qu'au représentant de l'Agence nationale de dessalement de renforcer le site pour prévenir tout glissement de terrain avant la période hivernale.

Par ailleurs, M. Boucetta a demandé au directeur de la Sonelgaz d'accélérer les travaux de réalisation des lignes moyenne tension destinées à alimenter la station en électricité, dont l'avancement est actuellement de 50 %, a conclu le communiqué.



AÏN TÉMOUCHENT CRÉATION DE PLUS DE 4.800 NOUVEAUX EMPLOIS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Plus de 4.800 nouveaux emplois ont été créés dans la wilaya d'Aïn Témouchent depuis le début de l'année 2026, dans différents secteurs d'activité, a indiqué lundi dernier le directeur de l'emploi de la wilaya, Fayçal Saïdi.

Parmi ces emplois (4.867 au total), 268 postes ont été créés au niveau d'une entreprise privée dans la zone industrielle de Tamazoura, spécialisée dans la fabrication de cartes et d'affiches électroniques, ainsi que dans la production d'autres équipements électroniques, a précisé le même responsable.

Ces postes ont été attribués à des jeunes demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'Agence de wilaya de l'emploi, conformément aux critères liés notamment à l'ancienneté



d'inscription et aux qualifications requises par les différents secteurs d'activité, a-t-il ajouté.

L'opération a également permis l'insertion de 864 bénéficiaires de l'allocation chômage dans le monde du travail, en fonction de leurs qualifications et des postes disponibles, a indiqué M. Saïdi. Par ailleurs, le marché de l'emploi

dans la wilaya a enregistré une légère baisse du taux de chômage, passé de 9,83 % à 9,72 %, selon le même responsable.

Cette évolution devrait se poursuivre progressivement au regard des perspectives annoncées pour le renforcement du marché de l'emploi au cours de la prochaine période, a-t-il argumenté.

Plusieurs projets d'investissement appelés à entrer prochainement en exploitation devraient également contribuer à consolider cette dynamique, notamment au niveau de la zone industrielle de Tamazoura, permettant ainsi de renforcer les opportunités d'emploi dans la wilaya, a-t-on souligné de même source.

INCENDIES 25 FEUX RECENSÉS ET TOUS MAÎTRISÉS



Un total de 25 incendies ont été enregistrés à travers le pays entre le 28 et le 29 septembre à 7h00, selon le dernier bilan de la Protection civile.

Les équipes d'intervention sont parvenues à maîtriser l'ensemble des 25 incendies recensés durant cette période, indique la même source.

Aucun incendie n'était encore en cours hier à 7h00, tandis qu'aucun feu important n'a été signalé dans le bilan.

L'APS ET DJEZZY LANCENT LE SERVICE «DAILY BRIEF» VIA SMS ET MULTI-CANAUX NUMÉRIQUES

L'agence nationale d'information, Algérie Presse Service (APS) et l'entreprise Djazzy ont procédé, hier à Alger, au lancement officiel du nouveau service «Daily Brief», une offre innovante conçue notamment pour les clients professionnels de Djazzy leur permettant de recevoir quotidiennement un résumé exclusif, régulier, structuré et synthétique des principaux flux d'actualités issus du fil d'information de l'APS via SMS et multi-canaux numériques.

Lancé lors d'une cérémonie tenue au siège de Djazzy, en présence du directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, du directeur général de Djazzy, M. Boumediene Senouci, ainsi que de cadres des deux entreprises, «Daily Brief», une expérience première en Algérie, constitue le premier aboutissement de la convention de partenariat stratégique signée entre les deux parties le 12



novembre 2025. Cette collaboration traduit une volonté commune de conjuguer l'expertise éditoriale et informationnelle de l'APS avec les capacités technologiques et les infrastructures numériques de Djazzy, afin de proposer de nouveaux usages de l'information adaptés aux besoins du monde professionnel.

Pour l'APS, le lancement de «Daily Brief» s'inscrit dans une démarche de diversification et de modernisation de ses canaux de diffusion. Ce nouveau service vise ainsi à rapprocher davantage la production informationnelle de l'agence des acteurs économiques et professionnels, tout en valorisant la richesse de ses contenus couvrant toute l'actualité nationale et le plus important de l'actualité internationale en rapport notamment aux centres d'intérêt de l'Algérie.

A travers «Daily Brief», Djazzy poursuit, pour sa part, sa démarche visant à mettre l'innovation et la technologie au service des entreprises et de leur transformation numérique.

En proposant à ses clients professionnels un accès structuré à une information fiable et régulièrement actualisée, Djazzy enrichit son portefeuille de solutions dédiées au segment Entreprises et accompagne les acteurs économiques dans leurs besoins croissants en matière d'accès rapide à l'information.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chibab
Abir Mensaria
Bouzid Zineb

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LANGUE ET IDENTITÉ NATIONALE

TAMAZIGHT, UN NOUVEL ÉLAN

Le lancement, la semaine dernière à l'Université d'Alger 3, d'un Master cursus intégré de licence (MCIL) en sciences de l'information et de la communication en langue amazighe constitue une avancée dans l'intégration de tamazight au sein de l'enseignement supérieur et du secteur médiatique. Mis en place en partenariat avec le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), ce cursus offre une nouvelle voie de formation dans un domaine au cœur de la production du savoir, de la communication et du développement des compétences.

Cette initiative s'inscrit dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui œuvre à renforcer la présence de la langue amazighe dans les différents secteurs de la vie nationale. À l'occasion du lancement de cette spécialité, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a qualifié cette ouverture de « grande réalisation », y voyant une traduction concrète de cette orientation dans les domaines de l'information et de la communication.

Avec cette formation, tamazight franchit une nouvelle étape : elle ne se limite plus à l'apprentissage linguistique ou à l'étude académique de la langue et de la culture, mais investit davantage le champ de la formation professionnelle spécialisée. La première promotion compte 75 étudiants issus de différentes wilayas, appelés à acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans le domaine de l'information et de la communication.

DE L'ENSEIGNEMENT À LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'importance de ce nouveau cursus réside également dans son articulation avec le monde professionnel. Le secteur de la Communication a annoncé sa disponibilité à contribuer à la formation pratique des étudiants au niveau de plusieurs établissements, notamment l'agence Algérie Presse Service (APS), la Télévision publique, la Radio nationale et, le cas échéant, le Centre international de presse. Cette ouverture vers les institutions médiatiques doit permettre de rapprocher la formation universitaire des réalités du métier et de favoriser l'émergence de compétences capables de produire un contenu médiatique professionnel en langue amazighe.

Pour le HCA, l'enjeu dépasse celui de la création d'une nouvelle spécialité universitaire. Son secrétaire général, Si El Hachemi Assad, a qualifié l'intégration de ce cursus d'« acquis » et de nouvelle démarche dans le processus d'intégration de tamazight dans la formation spécialisée et la pratique professionnelle. Il a également insisté sur la nécessité de produire un discours médiatique professionnel, pérenne et renouvelé, soulignant que la place d'une langue dans les médias se mesure notamment à sa capacité à produire un contenu de qualité.

Cette orientation donne également une dimension particulière au rôle de l'université dans la consolidation de la langue amazighe.

En investissant les sciences de l'information et de la communication, tamazight gagne un nouvel espace de production et de transmission du savoir. L'objectif n'est donc pas uniquement de former des étudiants maîtrisant la langue, mais de contribuer à l'émergence de journalistes, chercheurs et professionnels capables de l'utiliser dans des contextes spécialisés.



UNE POLITIQUE QUI MISE SUR LE SAVOIR

Le développement de la langue amazighe dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans une approche plus large fondée sur la formation, la recherche et la valorisation du patrimoine. Si El Hachemi Assad a ainsi présenté le nouveau cursus comme une concrétisation de la vision consistant à « investir dans l'Homme et le savoir », tout en élargissant la place de tamazight dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Cette démarche rejoint également la conception défendue par le HCA autour de l'« unité dans la diversité », la diversité linguistique et culturelle étant présentée comme une composante de la société algérienne. Dans cette perspective, la promotion de tamazight est envisagée dans le cadre plus large de la consolidation des composantes de l'identité nationale.

Le nouveau cursus universitaire intervient ainsi après plusieurs étapes de structuration institutionnelle de la langue amazighe. La création du HCA a constitué un cadre institutionnel majeur pour accompagner ce processus, tandis que l'officialisation de tamazight a progressivement ouvert la voie à son élargissement dans les différents secteurs de la vie nationale. L'enjeu actuel consiste davantage à consolider cette présence par des formations spécialisées, la recherche, la production culturelle et les usages professionnels.

LA RECHERCHE ET LA CRÉATION AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE

La politique de promotion de tamazight s'appuie également sur la valorisation de la recherche et de la création. Le Prix du

président de la République de la littérature et de la langue amazighe, organisé par le HCA, constitue à cet égard l'un des dispositifs institutionnels consacrés à l'encouragement des œuvres et des travaux dans ce domaine. Créé par décret présidentiel en 2020 et modifié en 2024, ce prix couvre notamment la linguistique, la littérature en tamazight ou traduite vers cette langue, les recherches sur le patrimoine culturel immatériel amazigh, ainsi que les recherches scientifiques, technologiques et numériques. La sixième édition du Prix a été lancée cette année, avec une ouverture des candidatures aux citoyens algériens résidant en Algérie ou à l'étranger. Cette compétition constitue un autre levier de valorisation de la langue, en encourageant les chercheurs, écrivains et créateurs à produire des travaux dans différents domaines liés à tamazight.

Le choix d'intégrer les technologies et le numérique parmi les domaines du Prix traduit également une volonté d'adapter la promotion de la langue aux nouveaux usages. La présence de tamazight dans les environnements numériques, les outils technologiques, la recherche scientifique et les nouveaux médias apparaît désormais comme un enjeu complémentaire à celui de son enseignement.

UN INVESTISSEMENT DANS LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

La nouvelle formation de l'Université d'Alger 3 donne précisément une dimension humaine à cette dynamique. Avec une première promotion de 75 étudiants, elle prépare une nouvelle génération appelée à faire le lien entre l'université et les établissements médiatiques. Le HCA a d'ailleurs annoncé la poursuite de son accompagnement à travers des sessions et

ateliers de formation spécialisés, ainsi que le soutien aux projets de fin d'études et aux initiatives médiatiques innovantes portées par les étudiants.

Cette articulation entre formation, pratique, recherche et innovation pourrait permettre à tamazight d'élargir progressivement ses espaces d'expression. Dans les médias comme dans l'université, la langue est appelée à être davantage utilisée comme outil de production de contenus et de connaissances, et non uniquement comme objet d'étude.

L'enjeu est donc désormais celui de la consolidation. Après les avancées institutionnelles et l'élargissement de son enseignement, la langue amazighe poursuit son implantation dans de nouveaux domaines, avec une attention particulière accordée aux compétences, à la recherche, à la création et au numérique.

Le lancement de ce MCIL en sciences de l'information et de la communication constitue, dans cette trajectoire, un signal supplémentaire. Il traduit la volonté de faire de tamazight une langue davantage présente dans les espaces de formation et de production professionnelle, tout en renforçant les passerelles entre l'université, les institutions et les médias.

À travers cette dynamique, l'Algérie poursuit la valorisation de l'une des composantes de son identité nationale, en donnant une place croissante à la langue amazighe dans les domaines du savoir, de la création, de la recherche et de la communication. Le défi est désormais de transformer ces avancées institutionnelles en une présence durable, soutenue par des compétences qualifiées et une production culturelle, scientifique et médiatique capable de s'inscrire dans la durée.

ALGER 16

● TAMAZIGHT, COMPOSANTE DE L'IDENTITÉ NATIONALE

Le Président Tebboune place la promotion de la langue amazighe dans le cadre de la consolidation des fondements de l'identité nationale, tamazight étant présentée par les institutions comme une composante authentique et fédératrice de cette identité.

● INVESTIR DANS L'HOMME ET LE SAVOIR

La nouvelle formation s'inscrit dans la vision présidentielle d'« investir dans l'Homme et le savoir », selon le secrétaire général du HCA, avec l'objectif d'élargir la place de tamazight dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

● PROMOUVOIR TAMAZIGHT DANS TOUS LES DOMAINES

Le ministre de la Communication souligne que le Président Tebboune « insiste constamment sur la consolidation et la promotion de cette langue dans les différents secteurs et domaines », notamment l'information et la communication.

JOURNÉE D'ÉTUDE INTITULÉE «MÉDIAS ET ÉLECTIONS LOCALES 2026»

PROFESSIONNALISME ET TRANSPARENCE

À deux mois des élections locales prévues le 28 novembre prochain, le rôle des médias dans l'accompagnement du processus électoral était au cœur d'une journée d'étude organisée, hier au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, par le ministère de la Communication en partenariat avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Placée sous le thème « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente », cette rencontre a permis de mettre en avant les exigences liées à la couverture médiatique des prochaines échéances, entre devoir d'information, respect de l'éthique professionnelle et nécessité de préserver la fiabilité de l'information électorale.

Intervenant à l'ouverture des travaux, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné que cette initiative s'inscrivait dans une démarche visant à renforcer la coordination entre les institutions électorales et les professionnels des médias. Il a ainsi évoqué une « approche d'intégration et de coordination institutionnelle » entre le secteur de la communication et l'ANIE, considérant que cette complémentarité constitue un élément important pour accompagner les différentes étapes du scrutin.

Dans son intervention, le ministre a replacé la couverture électorale dans le cadre plus large de la consolidation de la pratique démocratique. Il a rappelé que les réformes engagées dans les domaines de l'information et des élections avaient accompagné, selon lui, les transformations du paysage national et les évolutions technologiques qui influencent désormais les pratiques démocratiques.

Concernant spécifiquement les médias, Mohamed Bouslimani a insisté sur les garanties encadrant l'exercice du métier de journaliste et sur la nécessité de conjuguer liberté professionnelle et responsabilité.

Le secteur de la communication œuvre, a-t-il expliqué, à renforcer le dispositif juridique et à développer la formation spécialisée afin de permettre aux journalistes d'exercer leur mission « avec une liberté responsable », tout en respectant leur devoir professionnel et en maintenant une position équilibrée à l'égard de l'ensemble des candidats.

Cette exigence de neutralité revêt une importance particulière à l'approche des élections locales, durant lesquelles les médias sont appelés à fournir aux citoyens une information fiable sur les candidats, leurs programmes et les différentes étapes du processus électoral.

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

Le ministre a également insisté sur les nouvelles responsabilités auxquelles les médias sont confrontés dans un environnement marqué par la multiplication des contenus numériques et des campagnes de désinformation.

Il a estimé que l'accompagnement médiatique du processus électoral ne relevait plus uniquement de la pratique professionnelle, mais constituait également « un devoir national », notamment dans un contexte marqué par ce qu'il a qualifié de « guerres électroniques organisées » susceptibles, selon lui, d'alimenter les tensions et de



toucher particulièrement les jeunes.

Dans ce contexte, les médias sont appelés à contribuer à « élever le niveau de conscience du citoyen » et à consolider le rapport de confiance entre celui-ci et l'administration, tout en donnant une visibilité aux réalisations et aux projets engagés au niveau local.

Pour M. Bouslimani, la couverture médiatique doit ainsi contribuer à réduire l'espace disponible pour les informations trompeuses, en privilégiant la vérification, la fiabilité des sources et le respect des règles professionnelles.

Le ministre a également défini le rôle attendu des médias durant le scrutin : informer les électeurs de manière objective, présenter les programmes des candidats et expliquer les différentes modalités de l'opération électorale.

Les médias devront ainsi être « un trait d'union neutre entre les électeurs et leurs représentants », en transmettant une information « objective et fiable », tout en contribuant à la transparence du processus électoral dans le respect de la déontologie.

Cette mission suppose également, selon lui, une coordination étroite avec l'ANIE et l'implication des autres acteurs, notamment la société civile, dans l'accompagnement des élections locales.

LES PREMIÈRES LOCALES SOUS LE NOUVEAU DÉCOUPAGE TERRITORIAL

Les élections locales de 2026 revêtent, par ailleurs, une dimension particulière puisqu'elles seront les premières à se tenir dans le cadre du nouveau découpage territorial, portant le nombre de wilayas à 69.

Le ministre a considéré ce rendez-vous comme une nouvelle occasion pour les médias nationaux de démontrer leur capacité à assurer une couverture « professionnelle, intègre et responsable », tout en permettant aux citoyens d'exercer leur choix dans un cadre présenté comme fondé sur la démocratie et la transparence.

Au-delà du scrutin lui-même, Mohamed Bouslimani a appelé les futurs élus à être à la hauteur de la confiance qui leur sera accordée par les citoyens. Ils devront, selon lui, porter les préoccupations des populations et contribuer directement à accélérer le développement local dans un cadre fondé sur « l'égalité, la solidarité et le service de l'intérêt général ».

En clôture de son intervention, le ministre a salué le professionnalisme des journalistes et des professionnels des médias algériens, avant d'annoncer officiellement l'ouverture de cette journée d'étude.

UN PROGRAMME RICHE

Notons qu'en plus du ministre de la Communication, cette journée d'étude s'est déroulée en présence du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saïd Arous, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement, de représentants d'institutions nationales, de directeurs d'organes de presse, de chercheurs, d'universitaires et de spécialistes.

Le programme de cette journée s'est articulé autour de deux sessions interactives consacrées aux enjeux institutionnels, juridiques et médiatiques liés aux élections locales de 2026. Après l'ouverture officielle, les

travaux ont porté sur la gestion du processus électoral à la lumière des réformes constitutionnelles et législatives de 2026, le calendrier électoral et ses implications juridiques, ainsi que les règles encadrant la campagne électorale. Ces pannels ont été animés par des experts de l'ANIE.

Les participants ont également abordé les garanties du contrôle de la Cour constitutionnelle sur la conformité de la législation électorale avec la Constitution et le droit de recours dans les décisions liées au processus électoral.

La seconde session a été consacrée plus spécifiquement au rôle des médias dans l'accompagnement du processus électoral, avec des interventions portant sur l'éthique de la pratique journalistique, les exigences d'une couverture objective, les enjeux liés à la recherche du sensationnel durant les campagnes électorales et le rôle de la presse numérique dans le renforcement de la participation et de la sensibilisation électorales. L'après-midi a été consacré à trois ateliers pratiques autour de l'éthique professionnelle et de la vérification de l'information, du journalisme de données électorales et des spécificités des médias locaux dans la couverture des élections.

À travers cette rencontre, le ministère de la Communication et l'ANIE veulent placer la qualité de l'information au centre de l'accompagnement des élections locales de 2026 dans un contexte où la rapidité de circulation des contenus numériques impose aux médias une exigence accrue de vérification, de responsabilité et de rigueur.

G. Salah Eddine

JOURNÉE D'ÉTUDE INTITULÉE «MÉDIAS ET ÉLECTIONS LOCALES 2026»

LE FRONT MÉDIATIQUE SE PRÉPARE

À l'approche des élections locales du 28 novembre, la préparation du dispositif médiatique appelé à accompagner le scrutin se précise.

Après les premières consultations engagées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avec les différents secteurs concernés, le ministère de la Communication et l'Autorité indépendante poursuivent leur coordination autour des conditions de couverture de cette échéance.

Une démarche qui connaîtra une nouvelle étape avec la journée d'étude programmée le 28 septembre à Alger, consacrée au rôle des médias dans l'accompagnement des élections locales. Placée sous le thème « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente », cette rencontre, organisée par le ministère de la Communication en partenariat avec l'ANIE, s'inscrit dans le prolongement direct des échanges engagés entre les deux institutions.

Dans ce cadre, le président de l'ANIE, Saad Arous, avait reçu le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, lors d'une rencontre consacrée à plusieurs aspects de la préparation des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW). Le volet relatif à la couverture médiatique du scrutin figurait parmi les principales questions examinées, dans le cadre des consultations de l'ANIE avec les membres du gouvernement. Cette coordination institutionnelle traduit l'importance accordée à la communication dans la préparation du rendez-vous électoral.

Elle vise notamment à réunir les conditions permettant aux médias d'accomplir leur mission d'information dans le respect des règles professionnelles et déontologiques, tout en garantissant aux citoyens l'accès à une information fiable et accessible.

INFORMER AVEC RESPONSABILITÉ

Lors de ces échanges, les deux parties avaient insisté sur la nécessité de garantir une information électorale exacte, objective et transparente. Les médias, tous supports confondus, sont appelés à accompagner les différentes étapes du processus électoral, à expliquer les procédures et à contri-



buer à une meilleure connaissance par les citoyens de leurs droits et devoirs.

Cette mission revêt une importance particulière à l'approche de la campagne électorale. Le traitement des activités et des programmes des différents candidats doit s'inscrire dans le respect des règles juridiques, professionnelles et éthiques, avec une attention particulière accordée à l'équilibre, à l'objectivité et à l'égalité des chances.

L'objectif est de permettre à l'électeur de disposer d'une information claire et impartiale sur les différents choix qui lui seront proposés, mais également de contribuer à l'élévation de la conscience électorale et à une participation responsable au scrutin.

La journée d'étude du 28 septembre devra ainsi prolonger cette réflexion en réunissant les professionnels des médias autour des exigences particulières liées à la couverture des élections locales. Elle constituera également un espace d'échange sur les pratiques professionnelles à privilégier durant les différentes phases du processus électoral.

DES MOYENS POUR ACCOMPAGNER LE SCRUTIN

Le ministère de la Communication avait, de son côté, réaffirmé sa disponibilité à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires à la couverture des élections locales.

L'accompagnement doit s'étendre à l'ensemble du processus, depuis les préparatifs jusqu'à l'annonce des résultats. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée aux conditions de travail des journalistes, notamment à travers le Centre international de presse (CIP), appelé à être doté des équipements nécessaires pour permettre aux professionnels des médias d'assurer leur mission

dans de bonnes conditions. Les mécanismes de coordination relatifs au suivi de la propagande électorale et à l'expression directe et libre durant la campagne avaient également été évoqués. Il s'agit notamment de veiller au respect des règles encadrant ces activités et de contribuer à la mise en place d'un espace électoral permettant aux citoyens de prendre connaissance, avec clarté et impartialité, des programmes et propositions des différents candidats.

Cette démarche prend également en compte les nouveaux défis liés à la circulation rapide de l'information sur les plateformes

numériques. La vérification des sources, la lutte contre les informations trompeuses et le respect des règles professionnelles constituent, dans ce contexte, des exigences essentielles pour les médias appelés à couvrir le scrutin.

UNE PRÉPARATION QUI SE CONSOLIDE

La journée d'étude du 28 septembre apparaît ainsi comme une nouvelle étape dans un processus engagé en amont. La rencontre entre le président de l'ANIE et le ministre de la Communication avait permis de poser les bases de la coordination institutionnelle autour du volet médiatique. La rencontre de lundi doit désormais élargir cette démarche aux professionnels du secteur et approfondir les conditions d'une couverture responsable et transparente.

À deux mois du scrutin, l'accent est ainsi mis progressivement sur l'ensemble des conditions permettant d'accompagner les élections locales dans les meilleures conditions.

De la coordination entre les institutions à la préparation des médias, en passant par l'information des citoyens et la lutte contre la désinformation, les différents volets du dispositif se mettent en place. Les prochaines élections locales revêtent, par ailleurs, une dimension particulière puisqu'elles seront les premières à se tenir dans le cadre du nouveau découpage territorial portant le nombre de wilayas à 69.

Cette configuration renforce l'importance d'une information de proximité, capable de rendre compte des enjeux locaux et de permettre aux électeurs de disposer d'une information pluraliste, équilibrée et accessible avant le rendez-vous du 28 novembre.

Y. O.

L'ANIE PLAIDE POUR UNE INFORMATION FIABLE ET ÉQUILIBRÉE

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Saad Arous, réaffirme sa volonté de s'appuyer sur les médias nationaux pour la prochaine échéance.

Intervenant à l'ouverture d'une journée d'étude placée sous le thème « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente », le président de l'ANIE a insisté sur le rôle central de la presse dans le processus électoral. M. Arous a rappelé la lourde responsabilité professionnelle qui incombe aux journalistes, tout en réitérant l'engagement de son instance à ériger les médias en partenaires actifs de ce prochain rendez-vous.



Poussant la réflexion au-delà de la simple transmission de communiqués, M. Arous a estimé qu'une couverture électorale digne de ce professionnalisme exige bien plus qu'un suivi factuel des activités. Selon lui, elle implique avant tout de délivrer une information précise,

public», il a souligné que la qualité de l'information – sa précision, sa clarté et son équilibre – conditionne directement la conscience civique du citoyen face à ses droits et devoirs. Il a ainsi insisté sur la nécessité de garantir un accès à une information rigoureusement neutre et objective.

rigoureusement vérifiée et contextualisée, afin d'offrir aux citoyens une lecture claire et éclairée de chaque étape du processus électoral. Qualifiant les médias de « trait d'union indispensable entre l'actualité et le

Dans ce sillage, M. Arous a réitéré la pleine disposition de l'ANIE à consolider les passerelles de communication avec les professionnels des médias. Il a promis un accès fluidifié à l'information électorale en temps réel, ainsi qu'une écoute attentive pour dissiper toute zone d'ombre ou malentendu.

À travers cette main tendue aux professionnels de la presse, l'ANIE espère ainsi baliser le terrain pour un scrutin du 28 novembre placé sous le signe de la transparence et de la mobilisation citoyenne, rappelant que la crédibilité d'une élection se mesure aussi à la qualité du débat qu'elle suscite.

Zineb Bouzid

JOURNÉE D'ÉTUDE INTITULÉE «MÉDIAS ET ÉLECTIONS LOCALES 2026»

COMMENT INFORMER

Lundi dernier au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, la journée d'étude consacrée aux médias et aux élections locales a mis en lumière un défi qui dépasse les seules obligations professionnelles des journalistes : dans une campagne où les déclarations se multiplient et où l'information circule à grande vitesse, comment permettre aux citoyens de comprendre ce qui se joue réellement ?

Alger16 a suivi les travaux de cette rencontre, entre règles électorales, déontologie, vérification de l'information et réalité de la presse locale.

PAR G. SALAH EDDINE

Il est un peu plus de 8 heures lorsque nous prenons la direction du Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger. Dans quelques heures, les débats porteront sur les élections locales de 2026. Mais avant de parler de campagne, de candidats ou de règles électorales, une question mérite d'être posée : que doit réellement apporter un média à un citoyen qui cherche à comprendre un scrutin ? Annoncer les dates, rapporter les déclarations des candidats et couvrir leurs déplacements ne suffit pas toujours. Derrière une promesse électorale, il y a une réalité à examiner. Derrière une accusation, des faits à vérifier. Et derrière une procédure juridique, des règles que le citoyen doit pouvoir comprendre sans avoir besoin de se plonger dans des textes parfois complexes. C'est précisément autour de cette responsabilité que s'organise la journée d'étude intitulée « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente », organisée par le Centre international de la presse, sous l'égide du ministère de la Communication et de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

En rejoignant les espaces où se déroulent les travaux, nous découvrons le fil conducteur de cette rencontre : la couverture électorale ne se joue pas uniquement au moment où les urnes s'ouvrent. Elle se prépare bien avant, dans la manière dont les rédactions vérifient leurs informations, expliquent les règles et choisissent les sujets auxquels elles donnent de la visibilité. La cérémonie d'ouverture donne le coup d'envoi de la journée. Après la récitation de versets du Saint Coran, l'hymne national et une minute de silence en hommage aux victimes des derniers incendies, les allocutions de Saïd Arous, président de l'ANIE, et de Mohamed Bouslimani, ministre de la Communication, ouvrent officiellement les travaux.

La présence des deux responsables institutionnels place d'emblée la rencontre au croisement de deux responsabilités : organiser le processus électoral dans le respect des règles et permettre à l'information qui l'accompagne de parvenir aux citoyens dans des conditions professionnelles. Car une élection ne se résume pas aux candidats qui sollicitent les suffrages. Elle repose aussi sur un ensemble de procédures, de délais et de garanties dont la compréhension conditionne la



Plusieurs ateliers de formation ont été élaborés lors de la journée d'étude

manière dont le scrutin est perçu. Or, ces mécanismes ne sont pas toujours simples à expliquer. Pour une rédaction, le défi consiste à rendre l'information accessible sans la déformer, à simplifier une règle sans en effacer les nuances. C'est là que le rôle du journaliste prend toute sa dimension. Lorsqu'une décision électorale est annoncée, le public doit pouvoir comprendre qui l'a prise, sur quelle base et avec quelles conséquences. Lorsqu'une contestation éclate, il faut distinguer ce qui est affirmé de ce qui est établi. Et lorsqu'une procédure évolue, il importe de préciser ce qui a changé, plutôt que de reprendre les mêmes informations sans les remettre à jour. Ces exigences peuvent sembler élémentaires. Elles deviennent pourtant déterminantes lorsque l'actualité s'accélère et que les informations, exactes ou non, se disputent l'attention du public.

DANS LES RÈGLES ÉLECTORALES

Quelques minutes plus tard, la première session interactive, conduite par Lahcen Zoghidi, membre du Conseil de l'ANIE, et Ahmed Ben Zlikha, inspecteur général du ministère de la Communication, commence.

Le premier volet nous ramène aux fondements du processus électoral. Ismail Bouguerra, membre du Conseil de l'ANIE, aborde la gestion du scrutin dans le contexte des réformes constitutionnelles et législatives de 2026, en mettant l'accent sur l'autonomie de la décision électorale et la fonction administrative. Derrière ces notions institutionnelles se cache une question très concrète pour le travail journalistique : comment éviter les confusions entre les responsabilités des différents acteurs ? Lorsqu'une décision est contestée, à quelle autorité revient-elle ? Lorsqu'une procédure est engagée, où en est-on exactement ? Et surtout, comment expliquer ces étapes au public sans transformer l'article en cours de droit ?

Le journaliste doit connaître suffisamment les mécanismes pour identifier les bonnes questions. Il ne lui suffit pas de reprendre une déclaration officielle ou de juxtaposer deux versions contradictoires. Il lui faut établir les faits disponibles, préciser les responsabilités et replacer chaque événement dans son contexte. La question du calendrier électoral, abordée par Haroun Ourane, coordinateur de l'ANIE dans la wilaya de Tipaza, nous ramène à une autre difficulté, plus discrète, mais tout aussi importante : les délais. Une date mal rapportée peut semer la confusion. Une échéance présentée sans



ses conditions peut induire le public en erreur. Dans le travail quotidien des rédactions, la précision chronologique n'est donc pas un détail de mise en page. Elle détermine ce que le lecteur comprend des possibilités qui lui sont ouvertes et des étapes qui restent à accomplir. Cette exigence impose aussi aux journalistes d'anticiper. Il faut préparer les sujets, connaître les échéances pertinentes et savoir vers quelles sources se tourner lorsqu'une question se pose. Attendre qu'une polémique éclate pour chercher à comprendre le fonctionnement d'une procédure revient à courir derrière l'actualité, alors que le rôle du média est aussi de donner au public des repères.

L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DE LA CAMPAGNE

Nous poursuivons les travaux avec la question de l'encadrement des campagnes électorales. Mouloud Ben Nasser, coordinateur de l'ANIE dans la wilaya de Blida, aborde les règles et les restrictions applicables à cette période. C'est ici que les principes rencontrent le terrain. Une campagne produit des déclarations, des promesses, des accusations et des réactions. Chaque candidat cherche à défendre son projet et à convaincre. Pour les médias, cette abondance représente une matière journalistique considérable, mais aussi un risque : celui de confondre la quantité d'informations disponibles avec leur valeur informative. Prenons une situation classique de campagne : un candidat met en cause son concurrent ou avance une affirmation susceptible de susciter la controverse. La publier immédiatement peut attirer l'attention. Mais que sait-on réellement ? L'affirmation est-elle étayée ? La personne mise en cause a-t-elle été sollicitée ? Les éléments disponibles permettent-ils de confirmer les faits avancés ? Ces questions ne visent pas à protéger un candidat de la critique. Elles servent à protéger le public contre une présentation inexacte des faits. Une accusation doit être rapportée comme telle tant qu'elle

n'est pas établie. Une promesse doit être examinée pour ce qu'elle propose réellement. Et une polémique ne doit pas automatiquement devenir le sujet principal simplement parce qu'elle suscite davantage de réactions.

Le danger du sensationnalisme réside justement dans ce glissement. À force de privilégier les affrontements verbaux, les médias peuvent finir par raconter la campagne comme une succession de querelles, laissant au second plan les programmes et les questions qui concernent directement les citoyens. Or, dans une élection locale, ces questions sont loin d'être secondaires. Les électeurs veulent aussi savoir ce que

proposent les candidats pour leur territoire, quelles responsabilités relèvent des assemblées locales et comment les engagements avancés peuvent être appréciés. Informer ne consiste donc pas uniquement à rapporter ce qui se dit, mais aussi à aider le lecteur à comprendre ce que cela signifie.

UNE CONTESTATION N'EST PAS ENCORE UNE PREUVE

La session aborde également le contrôle de constitutionnalité de la

législation électorale et les recours relatifs aux décisions électorales, avec les interventions d'Abbas Ammar et d'Aliyan Bouziane, membres de la Cour constitutionnelle.

Ce volet nous ramène à une distinction fondamentale : entre une accusation, une procédure et une décision, il existe des étapes que le traitement médiatique doit respecter.

Lorsqu'un acteur politique conteste une décision, cette contestation peut constituer une information en elle-même. Mais elle ne permet pas, à elle seule, de conclure à l'existence d'une irrégularité. Il faut préciser la nature du recours, l'autorité concernée et l'état de la procédure, puis rendre compte de son évolution à partir des informations vérifiables. Cette rigueur est d'autant plus importante que les questions juridiques peuvent rapidement être résumées à des formules simplificatrices dans le débat public. Une procédure complexe devient alors un slogan, une décision est interprétée sans son contexte et une affirmation répétée finit parfois par être perçue comme un fait établi. Le journaliste doit résister à ce raccourci. Non pas en rendant son travail inaccessible, mais en faisant exactement l'inverse : expliquer clairement les étapes, distinguer les faits des interprétations et préciser ce que les informations disponibles permettent réellement d'affirmer.

La confiance du public se construit aussi dans ces moments. Elle dépend moins des certitudes affichées que de la capacité d'un média à expliquer ce qu'il sait, ce qu'il a vérifié et ce qui reste à établir.

LE JOURNALISME DU CITOYEN N'EST PAS UNE SOURCE

Après les questions juridiques, les travaux nous conduisent vers les pratiques médiatiques. Chahrazad Damad, Mohamed Ahmed Tayeb et Karim Belkassi, de l'Université d'Alger 3, abordent respectivement les enjeux de l'éthique et de l'objectivité, les risques du sensationnalisme et les spécificités de la presse numérique.



JOURNÉE D'ÉTUDE INTITULÉE «MÉDIAS ET ÉLECTIONS LOCALES 2026»

SANS ÉGARER L'ÉLECTEUR



Ce changement de perspective est révélateur. La fiabilité d'une couverture électorale dépend non seulement des règles qui encadrent le scrutin, mais aussi des conditions dans lesquelles l'information est produite, sélectionnée et diffusée.

Sur les plateformes numériques, une image, une vidéo ou une déclaration peut circuler très rapidement, parfois avant même que son origine soit clairement établie. Le contenu est partagé, commenté, repris par d'autres comptes. Puis il arrive dans une rédaction, accompagné d'une affirmation qui semble suffisamment crédible pour être publiée. Mais une vidéo ne raconte pas nécessairement toute l'histoire. Une image peut être ancienne, un extrait peut avoir été coupé et une déclaration peut avoir été sortie de son contexte. La popularité d'une publication ne constitue pas une preuve de son exactitude, pas plus que le nombre de partages ne garantit la fiabilité de sa source.

Pour un journaliste, le réflexe doit être de remonter à l'origine du contenu, d'en vérifier la date et le contexte et de rechercher des éléments permettant de confirmer ce qu'il montre ou affirme. Si ces vérifications ne permettent pas d'établir les faits, il faut le signaler plutôt que de combler les lacunes par des suppositions.

Cette prudence n'est pas incompatible avec la rapidité. Elle permet au contraire de ne pas confondre vitesse de publication et qualité de l'information. Une erreur peut être corrigée, mais la correction n'atteint pas nécessairement toutes les personnes qui ont vu la première version.

La presse numérique dispose pourtant d'atouts considérables. Elle permet de diffuser rapidement des documents, d'expliquer une procédure en plusieurs formats et de toucher des publics variés. Tout dépend de l'usage qui en est fait. Le numérique peut accélérer la circulation des rumeurs, mais il peut aussi rendre les vérifications, les sources et les explications plus accessibles.

Le véritable défi consiste à conserver les exigences du métier dans un environnement où la pression de publier immédiatement est devenue permanente. À 13 heures, les travaux de la matinée s'achèvent. Après la pause déjeuner, le programme a repris, cette fois-ci, sous

une forme plus pratique, avec trois ateliers consacrés à la déontologie, au journalisme de données et aux médias locaux.

Ce changement mérite qu'on s'y arrête. Comprendre les risques liés à la désinformation est une chose. Savoir vérifier une publication avant de la reprendre en est une autre. Connaître les principes de l'objectivité ne garantit pas que chaque article les applique correctement. Entre les règles que l'on connaît et les décisions que l'on prend dans l'urgence, il y a tout le travail quotidien d'une rédaction. C'est précisément à ce niveau que les ateliers prennent leur sens.

VÉRIFIER AVANT DE PUBLIER

Le premier atelier, animé par Malika Laâmoudi, de l'École nationale supérieure de journalisme, porte sur la déontologie professionnelle et la vérification de l'information. La question est simple en apparence : comment s'assurer qu'une information mérite d'être publiée ? Dans la pratique, la réponse suppose une série de vérifications. Identifier la source, examiner le document ou le contenu disponible, recouper les éléments importants, solliciter les personnes concernées lorsque cela est nécessaire et distinguer ce qui est confirmé de ce qui ne l'est pas.

En période électorale, cette méthode peut faire toute la différence. Une information non vérifiée concernant un candidat peut affecter sa réputation. Une date erronée peut désorienter les citoyens. Une affirmation sortie de son contexte peut donner une image déformée d'un événement.

La vérification n'est donc pas une étape réservée aux grandes enquêtes. Elle concerne aussi les informations brèves, les publications numériques et les déclarations qui semblent, à première vue, faciles à reprendre. Elle oblige également les rédactions à accepter une réalité parfois inconfortable : il arrive qu'une information ne puisse pas être confirmée immédiatement. Dans ce cas, le journaliste doit résister à la tentation de présenter une hypothèse comme une certitude. Reconnaître les limites des éléments disponibles est une preuve de rigueur, pas un aveu d'échec.

LES CHIFFRES PEUVENT ÉCLAIRER UNE ÉLECTION

Le deuxième atelier, animé par Nassim Bougtaïa, de l'École nationale supérieure de journalisme, est consacré au journalisme de données électorales et à la construction de récits d'information fiables.

Les chiffres occupent une place importante dans toute couverture électorale : participation, résultats, comparaison entre territoires ou évolution des votes. Pourtant, une donnée ne devient pas automatiquement une information pertinente dès lors qu'elle est publiée dans un tableau ou transformée en graphique.

Encore faut-il savoir ce qu'elle mesure, d'où elle provient et à quelles limites elle est soumise.

Une comparaison entre deux territoires, par exemple, peut sembler révélatrice sans tenir compte de leurs différences. Une variation statistique peut être réelle sans suffire à expliquer ses causes. Un chiffre présenté sans référence peut impressionner le lecteur tout en lui apportant peu d'éléments pour comprendre la situation.

Le journalisme de données consiste à partir d'une question, à rechercher les informations pertinentes et à les analyser avec méthode. Il permet de construire un récit fondé sur des éléments vérifiables plutôt que sur de simples impressions. Appliquée aux élections locales, cette approche peut aider à comparer des résultats, à mettre en perspective les niveaux de participation ou à expliquer les particularités d'un territoire, dès lors que les données nécessaires sont disponibles. Elle offre aussi la possibilité de rendre les informations plus accessibles grâce à des visualisations claires.

Mais l'outil ne remplace jamais le jugement journalistique. Un graphique élégant peut présenter une comparaison trompeuse si les chiffres sont mal choisis. La qualité du travail dépend donc autant de la fiabilité des données que de la manière dont elles sont interprétées et expliquées.

LES PROMESSES RENCONTRENT LE QUOTIDIEN

Le troisième atelier, animé par Hicham Rzaïkia et Mehdi Boukouma, de l'Université d'Alger 3, porte sur les particularités des médias locaux pendant les élections.

Le sujet ramène le débat à l'échelle des citoyens. Pour eux, une élection locale

n'est pas seulement une succession de discours et de réunions publiques. Elle concerne aussi les choix qui affectent la vie de leur commune, les besoins de leur territoire et les engagements pris par ceux qui souhaitent les représenter.

La presse locale dispose, sur ce terrain, d'une responsabilité particulière. Elle peut replacer les programmes dans leur contexte, examiner les propositions à la lumière des compétences des institutions concernées et donner une place aux questions qui se posent concrètement dans les territoires.

Cela suppose de ne pas se limiter à suivre les déplacements des candidats. Une couverture plus approfondie cherche à comprendre les propositions avancées, à identifier les problèmes auxquels elles prétendent répondre et à fournir aux lecteurs des éléments permettant de les examiner.

Il faut également éviter que la proximité ne brouille les exigences professionnelles. Connaître les acteurs locaux et les réalités du terrain peut enrichir le travail journalistique, mais ne dispense jamais de vérifier les informations ni de traiter les différents protagonistes avec rigueur.

L'enjeu est de faire de l'information locale autre chose qu'un simple compte rendu de campagne : un outil qui aide les citoyens à comprendre les choix qui leur sont présentés et les responsabilités qui accompagnent leur mise en œuvre.

UNE QUESTION RESTE OUVERTE

En fin d'après-midi, les travaux s'orientent vers la lecture des recommandations et les remarques de clôture. Après les interventions consacrées au cadre électoral, aux pratiques journalistiques et aux outils de vérification, un constat s'impose : la qualité de l'information ne dépend pas d'un seul geste, mais de toute une méthode de travail.

Il faut connaître les règles pour expliquer les procédures, vérifier les faits avant de les publier, replacer les déclarations dans leur contexte, interpréter les chiffres avec prudence et rester attentif aux réalités vécues par les citoyens. Ces exigences se complètent et se renforcent mutuellement.

Mais elles posent aussi une question aux rédactions : dans un environnement où l'actualité se renouvelle sans cesse, où les contenus circulent rapidement et où les campagnes suscitent des réactions immédiates, quelle place accorder au temps nécessaire pour vérifier et comprendre ?

La réponse ne tient pas dans une formule. Elle se construit dans les pratiques quotidiennes, dans la préparation des journalistes, dans le choix des sujets et dans la volonté de ne pas sacrifier la précision à l'immédiateté.

En quittant le Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, nous retrouvons ainsi la question qui traversait les différentes séquences de cette journée : informer sur une élection ne consiste pas seulement à raconter ce que font les candidats. Il s'agit aussi de donner aux citoyens les moyens de comprendre les règles du scrutin, d'examiner les propositions et de distinguer les faits des affirmations.

À l'approche des élections locales de 2026, cette responsabilité engage toute la chaîne de production de l'information. Car, au-delà de la campagne et de ses acteurs, il reste un destinataire essentiel dont les besoins doivent guider le travail journalistique : le citoyen qui cherche à comprendre avant de se prononcer.

G. S. E.

IL PROPOSE L'INSTAURATION DE LA PEINE DE MORT À L'ENCONTRE DES AUTEURS D'INCENDIES ET DES RAVISSEURS D'ENFANTS

LE PROJET DE LOI PORTANT CODE PÉNAL PRÉSENTÉ À L'APN

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présenté, lundi après-midi, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi portant Code pénal, qui propose l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants.

Dans ce cadre, M. Boudjemaa a réaffirmé que le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 portant Code pénal "traduit la ferme volonté politique des hautes autorités du pays de lutter contre les crimes graves en nette recrudescence ces dernières années". Il s'agit des crimes d'incendie volontaire et de ceux visant des enfants, à travers l'application des peines maximales à l'encontre de leurs auteurs, afin "d'éradiquer ces crimes étrangers à notre société et à notre religion", a ajouté le ministre. Le projet de ce texte prévoit "l'instauration de la peine de mort contre les auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction



volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé, ainsi qu'à l'encontre de quiconque tente de porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale". A ce propos, M. Boudjemaa a indiqué que "les investigations et enquêtes judiciaires et sécuritaires de ces dernières années ont mis en évidence une

transformation dangereuse et inquiétante dans les modes opératoires employés dans les crimes d'incendie volontaire, notamment ceux relatifs aux forêts, et leurs répercussions désastreuses". Il a souligné que ce type de crimes "est souvent perpétré sur instigation étrangère et constitue une illustration manifeste des crimes de trahison et d'atteinte à l'inviolabilité du territoire national". Ces actes criminels se traduisent notamment par

"l'exploitation des conditions climatiques et l'utilisation de moyens sophistiqués pour causer des préjudices lourds et ébranler la stabilité sociale et sécuritaire", a-t-il ajouté. Dans ce cadre, le projet de loi prévoit "des sanctions légales à l'encontre de quiconque finance, commande ou participe à la commission de ces actes par quelque moyen que ce soit, y compris les plateformes de réseaux sociaux".

Par ailleurs, le projet de ce texte vise à renforcer la protection pénale des enfants, en prévoyant la peine de mort à l'encontre des auteurs d'enlèvement d'enfants, quel que soit le moyen utilisé, la peine étant aggravée lorsque le crime est accompagné d'actes de torture, d'agression sexuelle ou de sévices, en tant que mesure ferme face à la recrudescence de ces crimes ces dernières années. Il convient de rappeler que le projet de loi portant Code pénal prévoit que la personne condamnée pour l'un des actes liés aux incendies volontaires ou aux agressions contre des enfants ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal.

R. N.

TOUS LES MÉCANISMES JURIDIQUES RÉUNIS

M. Lotfi Boudjemaa a souligné, par la même occasion, que toutes les garanties et les mécanismes juridiques sont réunis pour assurer des procès équitables dans les affaires pour lesquelles il a été proposé d'instaurer la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants. Répondant aux questions des députés concernant le projet de loi portant Code pénal, qui propose l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies et des ravisseurs d'enfants, le

ministre a souligné que «toutes les garanties sont réunies», précisant que «tous les intervenants dans le domaine de la lutte contre la criminalité accomplissent leur devoir». «Ce que nous avons vécu durant l'été dernier ne se reproduira pas», a-t-il ajouté. «Nous sommes aujourd'hui face à une responsabilité historique et l'Etat est déterminé à protéger ses enfants et leurs biens», a-t-il dit, appelant tout un chacun, à son niveau, à adhérer à cette démarche. Pour ce qui est des garanties juridiques

mises à la disposition des justiciables aux fins de la protection de leurs droits dans le cadre de ce type de procès, le ministre a rappelé qu'«outre l'obligation de se faire assister par un avocat, l'expertise psychiatrique, ainsi que les investigations portant sur l'existence d'antécédents sont garanties», faisant observer que «l'ensemble des demandes et ordonnances sont susceptibles de recours devant la chambre d'accusation».

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'ALGÉRIE ET L'AUSTRALIE DISCUTENT DES MOYENS DE RENFORCER LEUR COOPÉRATION

L'ambassadrice australienne chargée de la lutte contre le terrorisme, Gemma Huggins, a conclu hier sa visite de trois jours à Alger. Elle a été reçue notamment par Sofiane Chaib, secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger. Cette visite reflète la volonté commune de raffermir le partenariat bilatéral dans la lutte contre le terrorisme. Le programme de la diplomate australienne prévoit à ce titre des rencontres stratégiques avec des responsables du Centre africain d'études et de recherches sur le terroriste (CAERT) et de l'Agence de coopération policière de l'Union africaine (AFRIPOL). Cette occasion a permis de valoriser l'expérience de l'Algérie face au terrorisme et à l'extrémisme violent, tout en dressant un panorama des menaces régionales, notamment au Sahel et en Afrique. Selon les précisions fournies, l'accent a

également été mis sur la concertation multilatérale, en particulier au sein de l'ONU, pour consolider les efforts internationaux dans ce domaine. Dans ce cadre, le secrétaire d'Etat a exposé les fondements de la stratégie globale de l'Algérie face au terrorisme. Celle-ci associe une riposte sécuritaire rigoureuse à un traitement des causes profondes de la radicalisation. Cette vision repose sur la consolidation des institutions étatiques, le soutien au développement et à la réconciliation, ainsi que sur l'intensification de la concertation régionale et internationale. Par ailleurs, le secrétaire d'Etat a mis en relief la contribution du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au renforcement du rôle de l'Union africaine dans le domaine sécuritaire. Il a réitéré l'attachement de l'Algérie à consolider la souveraineté des décisions et des

actions menées par les pays africains eux-mêmes face aux menaces terroristes. Sur le plan international, M. Chaib a mis en avant la contribution active de l'Algérie au renforcement de la lutte antiterroriste mondiale, en particulier durant son passage au Conseil de sécurité. Il a, dans ce sillage, rappelé les principes directeurs endossés par cette instance onusienne, en janvier 2025, sous l'impulsion algérienne. Ces principes constituent désormais un cadre de référence pour intensifier la coopération mondiale contre le financement du terrorisme et contrer l'exploitation des technologies modernes par les groupes extrémistes. Ils illustrent également l'action menée par l'Algérie, durant sa présidence du Conseil ce même mois, pour stimuler une réponse internationale plus vigoureuse face à cette menace. Dans le même sillage, il a également mis en avant le rôle

proactif de l'Algérie dans le renforcement des compétences et des capacités antiterroristes. Cet engagement s'illustre notamment par sa participation active au Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), une plateforme privilégiée pour le partage d'expertises, de bonnes pratiques et l'intensification de la coopération internationale. Cette rencontre a favorisé une convergence de vues sur la nécessité d'intensifier la coordination au sein du système onusien. Il s'agit d'articuler harmonieusement les dimensions nationale, régionale et internationale de la lutte antiterroriste pour faire face aux dynamiques changeantes de cette menace. Cette visite de travail confirme la volonté partagée d'Alger et de Canberra de consolider leur partenariat stratégique face aux défis sécuritaires contemporains.

Zineb Bouzid

LA MINISTRE DE LA CULTURE À PROPOS DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE :

«UN PROJET QUI ASPIRE À METTRE EN VALEUR L'ART NATIONAL ET À FAIRE REVIVRE LE PATRIMOINE»

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné que l'Orchestre philharmonique international d'Algérie est un projet qui « aspire à mettre en valeur l'art national et à faire revivre le patrimoine ».

Elle s'est exprimée à ce sujet, lundi dernier à Alger, à l'occasion de la supervision du lancement des auditions destinées à sélectionner les musiciens qui rejoindront cet orchestre, placé sous la direction du maestro Amine Kouider.

Lors de cette première journée d'auditions, organisée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, l'artiste libanais Marcel Khalifa était présent. Il participe à l'évaluation des auditions des musiciens professionnels, algériens et étrangers. Malika Bendouda a affirmé que « l'Orchestre philharmonique international d'Algérie est un projet national ambitieux qui bénéficie d'une attention particulière de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

La ministre a souligné que ce projet ambitieux de mettre en valeur l'image artistique de l'Algérie et de renforcer le dialogue musical et culturel.

Elle a également indiqué que le projet vise à faire revivre le patrimoine algérien à travers des arrangements symphoniques et à le présenter aux côtés des grandes œuvres internationales devant un public national et international.

La ministre s'est, par ailleurs, félicitée de la participation d'artistes venus de différentes régions du pays, aux côtés de musiciens étrangers qui

feront également partie de l'Orchestre.

UNE ACADEMIE POUR ACCOMPAGNER LES TALENTS VERS L'ORCHESTRE DES JEUNES

La ministre a précisé que le projet prévoit également « la création d'une académie destinée à accompagner les jeunes talents et à développer leur niveau afin qu'ils puissent constituer l'Orchestre des jeunes ».

Elle a expliqué que cette académie constituera un vivier destiné à alimenter l'orchestre principal en compétences musicales.

De son côté, le directeur du projet, Amine Kouider, a expliqué que l'Orchestre philharmonique a pour objectif de constituer « une carte d'identité musicale et culturelle de l'Algérie à l'échelle internationale ».

Il a ajouté que « l'Orchestre ambitionne de jouer la musique algérienne dans une approche philharmonique et symphonique, tout en proposant des programmes musicaux internationaux. » Il a également précisé que l'Orchestre « sera composé de 100 musiciens, dont 70 % seront des musiciens algériens résidant en Algérie, ainsi que des membres de la diaspora ». L'orchestre comprendra également des jeunes, tandis que 30 % des effectifs seront constitués de musiciens internationaux, soit environ



30 musiciens. Selon Amine Kouider, ces musiciens représenteront environ 12 pays d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et d'Amérique.

LES AUDITIONS SE DÉROULERONT EN TROIS ÉTAPES :

Première étape : auditions des musiciens professionnels algériens résidant en Algérie.

Deuxième étape : auditions des jeunes diplômés des instituts régionaux et des écoles de musique, notamment à Alger, Oran, Batna, Bouira et dans d'autres wilayas.

Troisième étape : sélection des musiciens étrangers à partir d'enregistrements vidéo. Le jury comprend plusieurs grandes

figures du monde musical, parmi lesquelles l'artiste Marcel Khalifa. Le comité de sélection s'appuiera sur « des critères internationaux portant notamment sur la maîtrise technique de l'instrument, la qualité de l'interprétation musicale et artistique, ainsi que la capacité à jouer collectivement au sein d'un orchestre ». La liste définitive des musiciens algériens retenus pour participer à l'Orchestre philharmonique international d'Algérie devrait être annoncée au cours du mois d'octobre. Les auditions pour intégrer l'Orchestre philharmonique international d'Algérie se poursuivront jusqu'à aujourd'hui dans les salles de répétition de l'Opéra d'Alger. **APS**

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL OUVERTURE À ALGER DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Experts internationaux, chercheurs et représentants du monde arabe se se sont réunis, lundi dernier au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, à l'occasion d'une conférence internationale consacrée à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel immatériel inscrit auprès de l'Unesco. Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), cette rencontre de deux jours entend renforcer la coopération arabe et internationale dans ce domaine.

Placée sous le thème « Stratégies, pratiques et perspectives de la coopération arabe et internationale », la conférence a été officiellement ouverte par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Elle vise à consolider les efforts conjoints en faveur de la préservation du patrimoine immatériel, de sa transmission aux générations futures et de son rayonnement aux niveaux national, arabe et international.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Hamid Bin Saïf Al-Noufali, directeur du département de la culture de l'ALECSO, ainsi que de directeurs de musées



nationaux et d'un ensemble d'experts et d'archéologues algériens et arabes. Les premiers temps de cette rencontre ont été marqués par l'inauguration d'expositions consacrées à la diversité du patrimoine culturel immatériel algérien et aux traditions partagées dans le monde arabe. Des ateliers vivants viennent compléter ce dispositif, en mettant en lumière des pratiques culturelles déjà inscrites sur les listes de l'Unesco, mais aussi des éléments dont les dossiers de candidature sont en cours de préparation. Au-delà de la présentation des traditions et des savoir-faire, cette initiative a pour objectif de

favoriser le partage d'expériences entre spécialistes et institutions culturelles. L'enjeu est notamment de renforcer les mécanismes de sauvegarde, d'améliorer la coordination entre les acteurs concernés et d'accompagner les démarches d'inscription de nouveaux éléments au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Selon les organisateurs, la conférence constitue également un espace de réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre pour assurer la pérennité de ce patrimoine, soutenir sa transmission et promouvoir sa reconnaissance à l'échelle internationale. La coopération entre les pays arabes apparaît, à cet égard, comme un levier pour valoriser les héritages culturels communs tout en préservant les particularités propres à chaque société. À travers cette rencontre, Alger veut contribuer au renforcement du dialogue culturel et à la mobilisation des expertises autour d'un patrimoine vivant, dont la sauvegarde repose autant sur la reconnaissance institutionnelle que sur sa transmission et sa pratique au sein des communautés.

Zineb Bouzid

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHIAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2025

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

Alger

● Majestueuse métropole ancrée sur les rives de la mer Méditerranée, la wilaya d'Alger s'impose comme le cœur battant, politique, économique et culturel de la nation tout entière.

Élevée en un amphithéâtre grandiose face aux eaux turquoise et miroitantes de sa baie mythique, l'ancienne Icosium numide et romaine est devenue au fil des siècles une métropole moderne d'une élégance rare, séduisant instantanément par son profil éblouissant de blancheur qui lui vaut le surnom poétique d'El Bahdja (« La Joyeuse »). Des imposants boulevards haussmanniens du centre-ville bordés d'immeubles néo-classiques aux façades immaculées, jusqu'aux chefs-d'œuvre incontournables de l'architecture néo-mauresque comme la Grande-Poste et les grandes avenues longeant la baie, la capitale offre à chaque coin de rue un voyage architectural d'une richesse exceptionnelle.

Ville de lumière, de musique et d'art de vivre, Alger est une cité cosmopolite et vibrante où les vastes parcs botaniques centenaires côtoient les boulevards animés, les promenades aménagées du front de mer et les cafés historiques où résonne le souffle du chaâbi. Ici, la brise marine transporte les effluves d'huile d'olive, de café moulu et de fleurs d'oranger suspendues aux balcons en fer forgé. Entre la grandeur solennelle de ses monuments nationaux dédiés à la mémoire, l'effervescence de ses ports de pêche traditionnels et la générosité légendaire de ses habitants, la capitale algérienne compose une symphonie urbaine inoubliable : une cité millénaire, chaleureuse et fière, véritable porte d'entrée et vitrine internationale d'une Algérie résolument tournée vers l'avenir.



Les trois incontournables

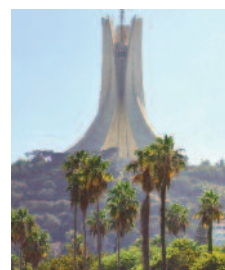
1 TRADITION & CULTURE

○ L'élégance vestimentaire d'Alger s'exprime à travers le prestigieux Karakou. Confectionnée dans un velours de soie sombre brodé à la main au fil d'or (Fetla ou Majboud) et associé au Sarouel Dziri, cette tenue princière incarne le raffinement des réceptions citadines, sublimée par les mélodies envoûtantes du chaâbi qui résonnent au rythme du mandole dans les nuits algéroises



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

● Le Mémorial du martyr (Makam El Chahid) : Érigé sur les hauteurs d'El Hamma, cet imposant monument de 92 mètres de haut, composé de trois palmes géantes en béton armé représentant les trois révolutions algériennes, abrite sous sa coupole la flamme sacrée du souvenir et le Musée national du moudjahid.

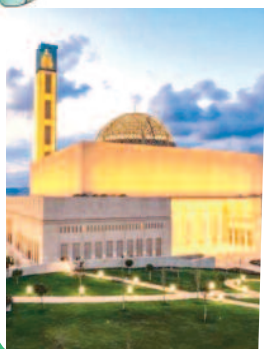


3 SAVEURS LOCALES

○ Dziriette est la reine incontestée des fêtes et des grandes célébrations algéroises. Façonnée à la main avec une minutie d'orfèvre, cette fleur de pâte fine et croustillante renferme un cœur fondant d'amandes moulues, généreusement parfumé au zeste de citron et à l'eau de fleur d'oranger. Tout juste sortie du four, elle est baignée dans un miel pur aromatisé pour offrir une texture à la fois croquante et moelleuse en bouche. Dégustée lors des cérémonies avec un thé à la menthe ou un café traditionnel.



Découverte de la semaine



Alger compte plusieurs sites emblématiques à découvrir, entre jardins historiques, édifices religieux et monuments qui offrent des panoramas remarquables sur la capitale et la Méditerranée.

Jardin d'Essai d'El Hamma

Créé en 1832, ce vaste jardin botanique de plus de 30 hectares constitue l'un des grands espaces verts d'Alger et du monde. Il séduit par la richesse de sa végétation et ses jardins aux styles variés.

Notre-Dame d'Afrique

Perchée sur les hauteurs de la capitale, la basilique offre une vue spectaculaire sur la Baie d'Alger et la Méditerranée. Son architecture romano-byzantine en fait l'un des sites emblématiques de la ville.

Djamaâ El-Djazair

Face à la mer, cette imposante mosquée se distingue notamment par son minaret de 265 mètres, le plus haut du monde. Son architecture contemporaine est devenue l'un des nouveaux symboles d'Alger. Vous pouvez également profiter de la brise marine dans la promenade des Sablettes à quelque mètres de la mosquée.

Mon carnet d'adresses



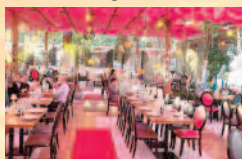
OÙ DORMIR ?

- Hôtel Hydra Ouled Fayet
- Hôtel St. Eugène
- Hôtel AZ
- Dar El Ikram



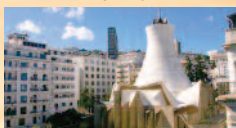
OÙ MANGER ?

- Le Bardo restaurant
- Hollywood restaurant
- Al Jardino restaurant
- Amine La Cantine
- Signature



À VISITER

- Musée national des Beaux-Arts
- Musée national du Bardo
- Cathédrale du Sacré-Cœur
- Teri Park



COMMENT Y ALLER ?

- En avion : Aéroport international Houari-Boumediene, connecté aux principales capitales mondiales et à l'ensemble du territoire national.
- En train, Métro et tramway. Gare ferroviaire d'Alger-Centre (SNTF), réseau du Métro reliant le centre-ville à différents quartiers et réseau du tramway.

BON À SAVOIR :

Prenez le téléphérique pour monter du Jardin d'Essai vers Makam El Chahid, ou empruntez le réseau Métro/Tramway pour vous déplacer rapidement dans la capitale. Ne manquez pas la promenade du front de mer des Sablettes.



La page Évasion vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...



www.alger16.dz

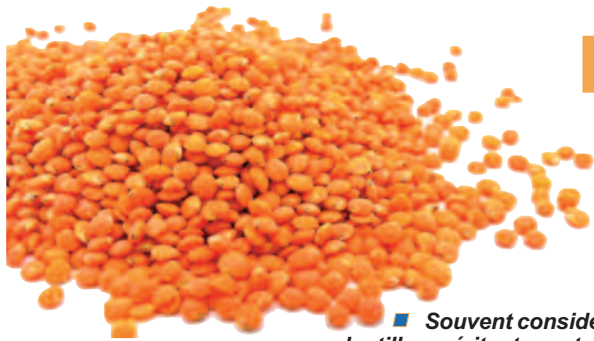


Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC





LES LENTILLES: UN CONCENTRÉ DE BIENFAITS

■ Souvent considérées comme un simple accompagnement, les lentilles méritent pourtant une place de choix dans l'alimentation. Riches en fibres, en protéines végétales, en vitamines et en minéraux, ces légumineuses présentent plusieurs atouts pour l'organisme. Cœur, digestion, équilibre glycémique ou encore gestion du poids : leur consommation régulière peut contribuer à une alimentation plus équilibrée.

ELLES PRENNENT SOIN DU CŒUR

Les lentilles pourraient notamment contribuer à préserver la santé cardiovasculaire. Leur richesse en fibres solubles est particulièrement intéressante, car ces dernières participent à la régulation du cholestérol sanguin. Une étude menée auprès de personnes en surpoids souffrant de diabète de type 2 a notamment observé qu'une consommation quotidienne de lentilles était associée à une amélioration de certains marqueurs lipidiques. Une portion correspondant à environ un tiers de tasse a permis d'observer une hausse du cholestérol HDL, considéré comme le « bon » cholestérol, ainsi qu'une diminution du cholestérol LDL et des triglycérides. Les lentilles apportent également du folate et du potassium, deux nutriments qui participent au bon fonctionnement de l'organisme. Le potassium joue notamment un rôle dans le maintien d'une pression artérielle normale.

UN VÉRITABLE COUP DE POUCE POUR LA DIGESTION

Autre atout majeur des lentilles : leur teneur élevée en fibres alimentaires. Ces dernières sont indispensables au bon fonctionnement du système digestif et contribuent notamment à faciliter le transit intestinal. Une alimentation suffisamment riche en fibres peut aider à prévenir la constipation et favoriser un fonctionnement régulier de l'intestin. Les fibres servent également de nourriture à certaines bactéries présentes naturellement dans le microbiote intestinal, participant ainsi au maintien d'un environnement digestif équilibré. Pour profiter pleinement de cet apport, il est toutefois préférable d'augmenter progressivement la consommation de légumineuses lorsque l'alimentation en contient peu. Une introduction trop rapide peut en effet provoquer des ballonnements ou une sensation d'inconfort chez certaines personnes.

ELLES APPORTENT DES COMPOSÉS PROTECTEURS

Les lentilles ne se distinguent pas uniquement par leurs fibres et leurs protéines. Elles contiennent également

des polyphénols, des composés naturellement présents dans de nombreux aliments végétaux. Ces substances sont connues pour leurs propriétés antioxydantes. Elles participent notamment à la protection des cellules contre les dommages liés au stress oxydatif. Certains polyphénols possèdent également des propriétés anti-inflammatoires et pourraient contribuer au maintien de différentes fonctions de l'organisme. La composition des lentilles en fait ainsi un aliment intéressant dans le cadre d'une alimentation variée. Leur consommation régulière est associée à une meilleure qualité globale de l'alimentation et pourrait participer à la prévention de plusieurs maladies chroniques, notamment lorsqu'elle s'inscrit dans un mode de vie équilibré.

UN ALLIÉ POUR MIEUX GÉRER SON POIDS

Les lentilles peuvent également être intéressantes pour les personnes qui cherchent à mieux contrôler leur alimentation. Comme de nombreuses légumineuses, elles présentent un indice glycémique relativement faible. Les glucides qu'elles contiennent sont ainsi digérés et absorbés progressivement, ce qui permet une libération plus lente de l'énergie. Cette caractéristique peut contribuer à une meilleure maîtrise de la glycémie et à éviter les variations rapides du taux de sucre dans le sang. Leur richesse en fibres joue également un rôle important dans la sensation de satiété. Après un repas contenant des lentilles, la sensation de faim peut être retardée, ce qui peut aider à limiter les grignotages entre les repas. Associées à des légumes et à une source de protéines, elles peuvent donc constituer une base

intéressante pour un repas complet et rassasiant, sans nécessiter des quantités importantes.

UNE EXCELLENTE SOURCE DE PROTÉINES VÉGÉTALES

Enfin, les lentilles constituent une source particulièrement intéressante de protéines végétales. Une portion peut apporter une quantité significative de protéines, avec jusqu'à environ 18 grammes selon les quantités consommées et le type de préparation. Elles représentent ainsi une alternative intéressante aux sources de protéines animales et peuvent facilement être intégrées dans une alimentation végétarienne ou simplement consommées pour varier les sources de protéines. Les lentilles fournissent également plusieurs micronutriments essentiels, notamment du fer, du zinc, du potassium et des vitamines du groupe B. Leur association avec des aliments riches en vitamine C, comme certains légumes ou agrumes, peut par ailleurs favoriser l'absorption du fer d'origine végétale.

UN ALIMENT SIMPLE ET POLYVALENT

Vertes, blondes, brunes ou corail, les lentilles peuvent se préparer de nombreuses façons : en salade, en soupe, en accompagnement ou intégrées à différents plats. Leur intérêt nutritionnel est d'autant plus important qu'elles peuvent remplacer ou compléter d'autres sources de protéines et de glucides. Riches en fibres, en protéines végétales et en plusieurs micronutriments, elles constituent donc un aliment particulièrement intéressant dans le cadre d'une

alimentation variée et équilibrée. Sans être un aliment « miracle », leur

présence régulière dans les repas peut contribuer à une meilleure qualité nutritionnelle globale.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA/ APRÈS LE DÉPART DE LEBRON JAMES

DONCIC PRÊT À PRENDRE LES COMMANDES DES LAKERS

Le départ de LeBron James vers Philadelphie ouvre une nouvelle ère chez les Los Angeles Lakers. Désormais, les clés de la franchise sont entre les mains de Luka Doncic.

À 27 ans, le meneur slovène se dit prêt à relever ce nouveau défi et à endosser le rôle de leader de l'équipe californienne. « C'est un nouveau défi, évidemment. Mais j'ai souvent été dans cette situation depuis que je suis jeune, donc ce n'est pas nouveau pour moi. Je me sens bien. Je suis impatient et je suis prêt », a déclaré Doncic, qui piaffe d'impatience à l'idée de retrouver les parquets.

UN NOUVEAU STATUT

Arrivé aux Lakers, en février 2025, après plusieurs saisons à Dallas, Doncic doit désormais devenir le principal moteur de la formation californienne. La saison dernière, le Slovène affichait plus de 33 points de moyenne par match avant d'être stoppé par une blessure. Absent depuis début avril, il n'avait pas pu participer à la série des play-offs face à Oklahoma City, qui avait finalement éliminé les Lakers au deuxième tour. Après plusieurs mois loin des terrains, le meneur a profité de l'été pour récupérer et préparer cette nouvelle étape de sa carrière.

UN GROUPE DÉJÀ SOUDÉ

Le nouveau statut de Doncic s'est également traduit par un geste fort de ses coéquipiers. Plusieurs joueurs des Lakers se sont rendus en Slovénie pour un stage de cinq jours chez leur

leader. « C'était important pour moi de leur montrer d'où je viens. C'est gentil à eux d'être venus. Cela montre le type de groupe que l'on est », a expliqué Doncic, qui reconnaît avoir été « un peu nerveux » avant ce rendez-vous. Pour l'aider dans cette nouvelle mission, Doncic pourra notamment compter sur Austin Reaves et sur plusieurs recrues, dont le pivot Walker Kessler, arrivé du Utah Jazz. « C'est un ajout fantastique pour nous. Il protège le cercle, bien sûr, mais il a aussi énormément progressé offensivement. Il va beaucoup nous aider », estime le Slovène. Une nouvelle page s'ouvrira officiellement le 21 octobre, avec le déplacement des Lakers sur le parquet des Golden State Warriors pour lancer leur saison NBA.

A. Amine



FORMULE 1

Stroll et Alonso de retour, malgré les déboires

Malgré tous les déboires survenus en piste en 2026, le pilote québécois Lance Stroll et son coéquipier espagnol Fernando Alonso ont décidé de prolonger d'au moins un an leur partenariat avec Aston Martin, a annoncé l'équipe de Formule 1 hier.

Alors que l'on s'attendait à ce que Stroll reste pour une neuvième saison, l'avenir d'Alonso était moins certain compte tenu des mauvaises performances de l'écurie depuis le début de l'année.

Mais, avant le Grand Prix du Bahreïn, qui se tiendra ce week-end en Malaisie en raison de l'instabilité géopolitique au Moyen-Orient, Aston Martin – qui occupe la 10^e place du championnat des constructeurs – a tenu à confirmer son duo de pilotes.

« Je fais partie de cette aventure depuis le début et je suis convaincu que nous disposons des ressources et des personnes nécessaires pour devenir une équipe gagnante, a évoqué Stroll par voie de communiqué. Il y a énormément de travail à Silverstone, où de réels progrès sont réalisés, et la détermination que je constate dans chaque service est pour moi une immense source de motivation.

« Je sais que nous sommes sur la bonne voie et je suis plus déterminé que jamais à contribuer à la réalisation de nos objectifs », a ajouté le pilote de Mont-Tremblant. « Je suis très heureux de prolonger mon entente avec Aston Martin. J'ai pris mon temps pour prendre cette décision, mais la course, c'est ma vie, ma passion et je sais que j'ai encore la vitesse et la détermination nécessaires pour rivaliser au plus haut niveau », a quant à lui mentionné Alonso. Ce sera la cinquième saison qu'Alonso et Stroll disputeront ensemble ; avec 644 départs à leur actif à eux deux, ils forment le duo le plus expérimenté du plateau.

« Lance et Fernando ont joué un rôle crucial dans notre parcours et nous sommes très heureux de confirmer qu'ils resteront à nos côtés pour le prochain chapitre de l'histoire de l'écurie », a résumé le président exécutif d'Aston Martin, Lawrence Stroll. Stroll est toujours à la recherche d'un premier point de classement cette saison et il pointe à égalité au dernier rang du championnat des pilotes avec les pilotes Cadillac Valtteri Bottas et Sergio Perez. Pour sa part, Alonso est 19^e, avec trois points de classement.



FOOTBALL/ÉQUIPE DE FRANCE

Zidane raconte sa folle célébration sur le but d'Olise

L'équipe de France s'est imposée sur le fil face à la Belgique (0-1) en Ligue des Nations, grâce à un superbe but de Michael Olise à la 88^e minute. Entré en jeu quelques minutes plus tôt, le joueur du Bayern Munich a traversé la moitié de terrain belge avant de repiquer dans l'axe et d'enrouler une frappe de gauche imparable. Un but qui a littéralement fait exploser le banc français, et notamment Zinédine Zidane, parti dans un sprint aussi spontané que spectaculaire le long de la touche. Après la rencontre, le sélectionneur des Bleus est revenu avec le sourire sur cette célébration devenue l'une des images fortes de la soirée. Visiblement emporté par l'action d'Olise, Zidane a reconnu ne même pas avoir contrôlé sa réaction : « Je ne sais même pas ce que j'ai fait. J'ai vu Olise partir en dribbles, je me suis dit : il va marquer. J'étais à fond avec lui ! » Une joie communicative pour le technicien français, qui a donc vécu de très près le premier but d'Olise avec les Bleus sous ses ordres.



BOXE

Le combat entre Tyson Fury et Anthony Joshua pourrait être annulé

Officiellement, il doit se dérouler le 11 décembre, aux Pays de Galles. Tyson Fury contre Anthony Joshua, c'est le combat que toute la boxe attend. Depuis des mois, Fury martelait que le Britannique refusait de l'affronter. Les deux hommes sont tombés d'accord pour monter sur le ring, sauf que le combat, annoncé vendredi 25 septembre, est déjà remis en cause. C'est ce qu'a expliqué Fury, dit le « Gipsy King » dans une vidéo postée sur son compte Instagram, visant directement Joshua et Eddie Hearn, son manager. Ils essayent de se défilier, ils disent qu'ils ne vont plus combattre, peste-t-il.

Je n'ai jamais rien vu de tel, ils vont nous priver du combat du siècle. Quelle serait l'explication à ce revirement de situation ? Selon le journaliste spécialisé Mike Coppinger, la raison serait contractuelle. En effet, d'après une clause prévue dans le contrat de Joshua, Dana White, patron de l'UFC et co-promoteur de l'événement, ne peut pas être impliqué directement dans un combat avec le champion olympique de Londres en 2012. Affaire à suivre. Pour le moment, le combat n'a pas été annulé.

ÉLIMINATOIRES CAN-2027 - GROUPE I / BURUNDI 2-2 ALGÉRIE

LES VERTS ARRACHENT LE NUL À BUJUMBURA

L'Algérie a laissé filer deux précieux points face au Burundi, hier à Bujumbura, en concédant le match nul (2-2) dans le cadre de la deuxième journée du groupe I des éliminatoires de la CAN-2027. Si les Verts ont évité la défaite, leur prestation a néanmoins révélé des lacunes défensives qu'il faudra travailler.

Après un très bon premier match contre la Zambie, où l'Algérie s'était imposée confortablement sur le score de 3-1, beaucoup attendaient de voir ce que cette jeune équipe, dirigée par un nouveau sélectionneur, allait proposer lors de son premier déplacement à l'extérieur. Et autant dire que Brahim Hemdani était satisfait de ses choix après cette première sortie. Sur le plan tactique, il a opté pour le même schéma en 4-3-3, avec un double pivot et un numéro 10. Le sélectionneur a notamment misé sur Ibrahim Maza et Mohamed Belloumi pour apporter de la créativité et de la percussivité dans le secteur offensif. Les deux joueurs de l'USM Alger, Saadi Radouani et Achref Abada, étaient également alignés en défense.

Et dès le début du match, les choses se sont compliquées. Le Burundi n'a pas attendu longtemps pour afficher ses intentions. Après seulement 20 secondes, les locaux obtenaient un corner et mettaient déjà la défense algérienne sous pression. Une entame difficile pour les hommes de Brahim Hemdani, qui allaient rapidement payer leur manque de sérénité. À la 5e minute, une remise mal ajustée de Farès Chaïbi vers son gardien Melvin Mastil a terminé au fond des filets algériens, offrant au Burundi une ouverture du score inattendue.

Ce premier coup dur n'a pas suffi à réveiller les Verts. Alors que ces derniers tentaient de reprendre le contrôle du ballon et de construire leurs premières offensives, ils peinaient toujours à se rapprocher des buts de Jonathan Nahimana. Une nouvelle perte de balle allait même compliquer davantage leur tâche. Récupérant le ballon, les Burundais ont lancé leur numéro 7, Jean-Claude, qui a fait parler sa technique, en éliminant successivement le



capitaine Ramy Bensebaïni et le latéral Jaouen Hadjam avant de tromper Mastil. En moins d'un quart d'heure, l'Algérie se retrouvait menée 2-0 à la surprise générale.

Dos au mur, les Verts ont alors tenté de poser davantage le jeu et de conserver le ballon. Avec plus de 65 % de possession, ils ont progressivement pris le contrôle des échanges, mais sans parvenir à réellement inquiéter le gardien burundais. La première véritable occasion de l'équipe nationale est venue d'une incursion de Mohamed Belloumi, conclue par une frappe enroulée aux abords de la surface. Celle-ci n'a malheureusement pas trouvé le cadre. C'est dire les difficultés rencontrées par les Verts pour se montrer dangereux malgré leur domination dans la possession.

Il a fallu attendre la 32e minute pour voir cette domination enfin récompensée. Au terme d'une belle construction collective, Mohamed Belloumi a trouvé le chemin des filets et redonné espoir aux Algériens. Ce but a permis aux Verts de reprendre confiance et de rééquilibrer les débats, sans toutefois mettre fin aux offensives burundaises. Profitant des espaces laissés par la défense algérienne, les locaux ont même failli reprendre deux buts d'avance lorsque Moussi Nduwumwe, attaquant du

MC Alger, s'est retrouvé en face-à-face avec Mastil. Sa tentative est heureusement passée au-dessus de la barre transversale.

La première période s'est achevée à l'avantage du Burundi (2-1), avec une équipe nationale qui peinait encore à trouver ses repères. Si les Verts ont réussi à réduire l'écart, ils ont surtout montré des difficultés à contenir les accélérations adverses et à ressortir proprement le ballon sous pression. Il fallait donc montrer un autre visage en seconde période pour espérer repartir avec un résultat positif. Au retour des vestiaires, les Fennecs ont affiché de meilleures intentions. Plus mobiles et moins statiques, ils ont également perdu moins de ballons au milieu de terrain, ce qui leur a permis de multiplier les incursions dans le camp adverse. Farès Chaïbi a cédé sa place à Adil Aouchiche et le jeu des Verts est progressivement devenu plus fluide. Cette fois, l'Algérie parvenait davantage à se rapprocher de la surface burundaise et à mettre la défense locale sous pression. Cette amélioration a fini par être récompensée à la 63e minute. À quelques mètres de la surface adverse, Adil Boulbina s'est chargé d'un coup franc qu'il a parfaitement transformé, permettant à

l'Algérie de revenir au score. Un but qui a relancé les Verts et leur a donné l'occasion de viser les trois points, après avoir pourtant été menés par deux buts. Brahim Hemdani a alors décidé de miser sur de nouvelles cartes offensives, en faisant notamment entrer Mohamed Amoura, Illan Kebbal et Monsef Bakrar à la place de Boulbina, Belloumi et Amin Chiakha. Amoura a rapidement eu l'occasion de donner l'avantage aux siens. Après de belles incursions d'Ibrahim Maza, l'attaquant s'est procuré deux occasions intéressantes, mais il n'a pas réussi à les concrétiser. Deux opportunités qui auraient pourtant pu permettre aux Fennecs de repartir avec la victoire.

Le Burundi a, lui aussi, eu de bonnes occasions de reprendre l'avantage, profitant une nouvelle fois des hésitations de la défense algérienne. Mastil et Abada ont dû intervenir à plusieurs reprises pour préserver le score. Dans le temps additionnel, l'Algérie a également tenté d'arracher la victoire au terme d'une belle action collective, mais la reprise de volée de Jaouen Hadjam n'a pas trouvé le cadre. Les deux sélections se sont finalement quittées sur un score de parité (2-2), au terme d'une rencontre plaisante pour le spectateur neutre, où chacune a eu ses temps forts. Malgré leur capacité à revenir après avoir été menés par deux buts, les joueurs de l'équipe nationale peuvent nourrir des regrets, tant les erreurs répétées leur ont compliqué la tâche. La défense algérienne a notamment montré ses limites face à la pression et aux accélérations burundaises, tandis que la domination du ballon n'a pas toujours été accompagnée d'une efficacité suffisante devant les buts. L'Algérie compte désormais quatre points après deux journées dans le groupe I, tandis que le Burundi décroche son premier point dans ces éliminatoires. Les Verts restent donc dans la course à la qualification, mais devront rapidement corriger leurs lacunes défensives et gagner en efficacité pour éviter de laisser filer d'autres points précieux. Pour rappel, seules les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la CAN-2027, qui sera organisée conjointement par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

G. Salah Eddine

JO-2028 DAMES (ÉLIMINATOIRES 2^e TOUR) ALGÉRIE

La double confrontation face à la Centrafrique, les 9 et 13 octobre à Alger



L'équipe nationale féminine de football affrontera son homologue centrafricaine, les 9 et 13 octobre prochain à Alger, dans le cadre du 2e tour des éliminatoires des Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles. Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, entameront leur rassemblement le 5 octobre, soit à quatre jours du premier rendez-vous face aux Centrafricaines. Les Vertes restent sur une

qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenues grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations CAN-2026.

Trente-cinq sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative au rendez-vous olympique. La compétition se déroulera en cinq tours qualificatifs. À l'issue de ce parcours qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027, les deux sélections finalistes décrocheront leur qualification pour représenter la zone CAF au Tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

FORMATION CAF A

LANCEMENT DU QUATRIÈME MODULE À TLEMCCEN

La Direction technique nationale (DTN), à travers son département de formation, a lancé lundi dernier au Centre technique régional de Tlemcen le quatrième module de la formation CAF A, destiné aux candidats des groupes 1 et 3, au titre de la saison 2026-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Cette session, encadrée par des formateurs fédéraux et des instructeurs agréés par la Confédération africaine de football (CAF), se déroule avec un encadrement spécifique pour chacun des deux groupes, ajoute l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Le quatrième module comporte des volets théoriques et



pratiques, consacrés notamment aux transitions, aux jeux d'entraînement, aux remises en jeu et aux coups de pied arrêtés (CPA), ainsi qu'au mental intégré, à la cohésion et à la

dynamique du groupe, précise la même source. Un test d'évaluation figure également au programme de cette session, dont les travaux se poursuivront jusqu'au 1er octobre prochain. Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de la DTN visant à renforcer la qualification et le développement des compétences des entraîneurs algériens, conformément aux exigences de la CAF, conclut la FAF.

RÉUNION DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LE SOUDAN DU SUD

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :
«L'ALGÉRIE EST ATTACHÉE
AUX PRINCIPES DE L'UNION AFRICAINE»

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a pris part, hier, par visioconférence, à la réunion des chefs d'État et de gouvernement du Comité africain de haut niveau sur la République du Soudan du Sud, convoquée par le président du Comité et président de la République sœur d'Afrique du Sud, M. Cyril Matamela Ramaphosa, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



La pleine solidarité de l'Algérie avec la République du Soudan du Sud et son soutien constant au processus de consolidation de la paix et de la stabilité ainsi qu'à l'édification des institutions dans ce pays frère réaffirmée...

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Union africaine visant à renouveler son soutien aux initiatives destinées à renforcer la sécurité et la stabilité en République sœur du Soudan du Sud, à suivre les derniers développements liés à la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé et à examiner les moyens permettant de parachever la période de transition à travers l'organisation, à la date prévue du 22 décembre 2026, d'élections libres, transparentes et régulières, précise le communiqué. Lors des travaux du sommet, le Premier ministre a prononcé une allocution au nom du président de la République, dans laquelle ce dernier a réaffirmé la

pleine solidarité de l'Algérie avec la République du Soudan du Sud et son soutien constant au processus de consolidation de la paix et de la stabilité ainsi qu'à l'édification des institutions dans ce pays frère. Le président de la République a souligné que la période actuelle constitue une étape décisive dans l'histoire du Soudan du Sud, à l'approche de l'échéance électorale, considérée comme une étape majeure dans la consolidation de l'édifice institutionnel et de la stabilité politique. Il a également relevé les défis persistants susceptibles d'entraver l'aboutissement de

ce processus, appelant les différentes parties à faire preuve de responsabilité et à privilégier le dialogue et le consensus.

Dans ce contexte, le président de la République a fait part de la disponibilité de l'Algérie à fournir le soutien logistique et technique nécessaire pour accompagner les autorités et les institutions électorales sud-soudanaises, afin de contribuer à la création des conditions favorables à la tenue d'élections crédibles, reflétant la libre volonté du peuple sud-soudanais.

À cette occasion, le président de la République a également réaffirmé l'attachement de l'Algérie aux principes de l'Union africaine, fondés notamment sur la recherche de solutions africaines aux problèmes africains, tout en réitérant le soutien de l'Algérie à l'ensemble des efforts visant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement en République du Soudan du Sud et, plus largement, sur l'ensemble du continent africain, conclut le communiqué.

R. N.

FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES ET DE DÉVELOPPEMENT
L'ALGÉRIE RESTERA AUX CÔTÉS DES PAYS DU SAHEL

Lundi dernier, depuis la tribune des Nations unies à New York, M. Ahmed Attaf a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner les pays du Sahel face aux défis sécuritaires et économiques, tout en défendant le dialogue, la réconciliation et le respect de la souveraineté des États pour sortir des crises régionales. De la Libye au Yémen et au Soudan, le chef de la diplomatie algérienne a également insisté sur le lien indissociable entre sécurité, stabilité et développement.

Au cœur de l'intervention du ministre d'État, une conviction qui traverse les différentes positions exprimées par Alger : les réponses exclusivement sécuritaires ne sauraient suffire à mettre durablement fin aux crises lorsque persistent les fragilités économiques, la marginalisation et les divisions politiques. Le Sahel occupe, à cet égard, une place centrale dans cette vision.

Dans son allocution, Ahmed Attaf a ainsi assuré que « l'Algérie, de par sa position de pays voisin et frère, et par fidélité à ses démarches solidaires historiques, demeurera disposée à accompagner les pays du Sahel face aux défis sécuritaires et de développement, à leur prêter main forte et à soutenir les solutions politiques à même de préserver la stabilité de la région et d'ouvrir à ses peuples de plus larges perspectives de développement et de progrès ».

Au-delà de la réaffirmation de la disponibilité de l'Algérie à accompagner ses voisins, le discours du chef de la diplomatie met en avant les fondements de l'approche défendue par Alger. Celle-ci repose sur la nécessité de traiter simultanément les menaces sécuritaires et les facteurs structurels qui favorisent leur persistance.

L'Algérie préconise ainsi « une approche fondée sur le soutien à la sécurité des pays de la région, l'accompagnement de leurs efforts de développement, la promotion de la réconciliation et du dialogue et le traitement des causes qui alimentent l'instabilité, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et des choix de leurs peuples », a-t-il affirmé.

Cette position repose sur une lecture des crises sahéliennes qui ne dissocie pas les difficultés sécuritaires des vulnérabilités

économiques et sociales. Lorsque les populations sont confrontées à la pauvreté, à la marginalisation et à l'absence de perspectives, les groupes terroristes et les réseaux criminels peuvent exploiter ces fragilités pour étendre leur influence. Une réponse durable suppose donc, parallèlement à la lutte contre ces menaces, de renforcer les capacités des États et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Le ministre d'État a, dans cette optique, rappelé que l'Algérie considère la région sahélo-saharienne comme « un seul espace où s'entrecroisent les défis liés à la sécurité, au développement et à la stabilité ». Il a souligné que « la sécurité et le développement ne sont pas deux trajectoires parallèles, mais les deux faces d'une même pièce ». Cette articulation constitue l'un des axes essentiels du message algérien. Dans le même esprit, Ahmed Attaf a rappelé la position du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, selon laquelle « la lutte contre le terrorisme ne peut se limiter à une approche purement sécuritaire, tout comme la pauvreté et la marginalisation ne sauraient être traitées indépendamment de l'environnement sécuritaire qui permet aux groupes terroristes et aux réseaux du crime organisé de s'étendre, de se développer et de proliférer ». Cette approche souligne la nécessité d'une action coordonnée sur plusieurs fronts.

LE DIALOGUE FACE À L'IMPASSE POLITIQUE

Le chef de la diplomatie algérienne a également consacré une partie de son intervention à la Libye, dont la crise s'inscrit dans la durée. Alors que les divisions politiques et institutionnelles continuent de peser sur les perspectives de stabilisation du pays, Ahmed Attaf a estimé que cette situation « demeure un autre exemple montrant que les crises prolongées ne trouvent pas leur solution dans l'aggravation des divisions, mais plutôt à travers le dialogue, la réconciliation et l'unification des institutions ». À travers cette déclaration, l'Algérie réaffirme son attachement à un règlement politique qui

permette aux Libyens de dépasser leurs différends sans voir leur pays davantage fragmenté. La persistance des divisions complique, en effet, la construction d'un cadre institutionnel commun et compromet les perspectives d'une stabilisation durable.

Dans ce contexte, Alger défend « une solution politique pacifique, globale et conduite par les Libyens eux-mêmes », tout en réitérant son soutien aux efforts des Nations unies et sa confiance dans leur capacité à accompagner les différentes parties vers un règlement préservant l'unité du pays et de ses institutions. Le principe mis en avant est celui de l'appropriation nationale du processus politique. M. Attaf a insisté sur ce point en affirmant que « les Libyens sont les seuls capables de bâtir le consensus à même de préserver leur pays et ils sont les seuls à décider lorsqu'il s'agit de façonner le destin de leur pays et d'en garantir l'avenir ».

Cette insistance sur le rôle des Libyens s'accompagne d'un appel à mettre fin aux ingérences étrangères. Le ministre d'État a souligné que l'Algérie « croit fermement que la fin des ingérences étrangères, sous toutes leurs formes et manifestations politiques, militaires et sécuritaires, constitue un élément fondamental pour réunir les conditions propices à la fin de la division et à l'édification d'un État libyen uni, unifié, stable et capable de décider de son avenir par la volonté de ses enfants ».

Le message est clair : la sortie de crise ne peut reposer uniquement sur des arrangements institutionnels si ceux-ci ne s'inscrivent pas dans un processus politique accepté par les Libyens.

LE DÉVELOPPEMENT COMME CONDITION DE LA PAIX

Élargissant son propos à d'autres foyers de crise, Ahmed Attaf a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux autorités légitimes au Yémen et au Soudan, deux pays confrontés à des défis majeurs en matière de sécurité, de stabilité et d'unité nationale. Le ministre d'État a exprimé « le soutien constant de l'Algérie aux autorités légitimes au Yémen et au Soudan, pays frères, qui aspirent à répondre au droit de leurs peuples à la sécurité, à la stabilité, à

l'unité et à la fraternité ».

Cette position s'inscrit dans la continuité du principe défendu par Alger : la recherche de la paix doit s'accompagner d'une réflexion sur les conditions politiques, économiques et sociales nécessaires à sa consolidation.

L'ALGÉRIE MET EN AVANT SES CHOIX

Dans la dernière partie de son intervention, Ahmed Attaf a élargi la réflexion aux choix de développement de l'Algérie, présentés comme le prolongement de cette conception globale de la stabilité.

Sous la conduite du président de la République, le pays a « choisi d'être un acteur des transformations que connaît le monde, plutôt qu'un simple spectateur », et de « faire des défis des passerelles vers le progrès, de ses ressources un levier pour bâtir une économie productive et diversifiée et de la science et du savoir le moteur de son essor global ».

À ce titre, l'Algérie a consacré le développement durable dans sa Constitution, depuis 2020, en s'appuyant sur une vision fondée sur la justice sociale et la durabilité économique et environnementale. Ahmed Attaf a rappelé que cette démarche repose sur un principe qu'il a qualifié de « clair, constant et immuable : ne laisser personne de côté et ne laisser aucun Algérien et aucune Algérienne à la marge du processus de développement national ».

Cette référence à la dimension sociale du développement complète le propos consacré aux crises régionales. Elle souligne que la stabilité ne relève pas uniquement des équilibres institutionnels ou de dispositifs sécuritaires, mais dépend aussi de la capacité des politiques publiques à répondre aux besoins des citoyens et à leur offrir des perspectives.

En conclusion de son allocution, Ahmed Attaf a abordé un autre enjeu de la transformation mondiale : la gouvernance de l'intelligence artificielle. Alors que cette technologie prend une place croissante dans les économies, les services et les rapports de puissance, sa maîtrise et l'accès à ses bénéfices soulèvent des questions de souveraineté et d'équité entre les États.

G. Salah Eddine